



TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE - DÉCLARATION 2018

Date limite pour déposer votre déclaration : 1^{er} mars 2018

Par courrier :

**Hôtel de ville
CS 80509
36012 CHÂTEAUX ROUX Cedex**

Par mail :

tipe@chateauroux-metropole.fr

Chaque établissement nécessite une déclaration propre.

Identification du déclarant

Civilité (Nom, prénom) ou Statut juridique (raison sociale) :

Nom de l'enseigne commerciale :

Adresse de l'enseigne commerciale :

N° téléphone :

N° SIRET : N° APE : N° SIREN :

Nom et prénom du responsable :

Adresse du siège social :

Code postal :

Ville :

N° téléphone fixe / portable : /

N° fax :

Adresse courriel :

Dispositif				Numérique O/N	Adresse du dispositif	Surface (l x L) en m ²	Nombre de faces	Total surface en m ²
Nature (sur façade, posé au sol, vitrophanie, drapeaux, totems...)	Type de dispositif (cocher la case correspondante)							
	Enseigne	Pré enseigne	Panneau publicitaire					
TOTAL								

Documents facultatifs : photographies et / ou vue en plan du ou des dispositifs précisément cotés

Paiement de la taxe : le recouvrement de cette taxe fait l'objet d'un titre de recette qui vous sera adressé par Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Châteauroux à partir du 1^{er} septembre 2018.

Tarifs 2018 :

Dispositifs publicitaires et pré enseignes	non numériques	numériques
Superficie ≤ 50 m ²	15,40 € / m ²	46,20 € / m ²
Superficie > 50 m ²	30,80 € / m ²	92,40 € / m ²
Enseignes		
Somme des superficies ≤ 12 m ²	exonération	
Somme des superficies > 12 m ² et ≤ 50 m ²	30,80 € / m ²	
Somme des superficies > 50 m ²	61,60 € / m ²	

Je soussigné m'engage à porter sur cette déclaration tous les dispositifs existants au 1^{er} janvier 2018 **et à informer la Mairie, dans les deux mois, de toute modification** (création ou suppression) intervenant en cours d'année.

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet :